

Ouverture de l'enquête publique consacrée au projet éolien de Bois Brûlé

Six éoliennes à Châtelus-le-Marcheix (Creuse) pour alimenter au total environ 13 000 personnes en électricité propre et renouvelable : c'est le projet de Bois Brûlé, porté par La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ. Une concertation globale avec tous les acteurs et riverains concernés est organisée et une enquête publique aura lieu à partir du 8 octobre 2010.

Un projet de parc éolien est aujourd'hui envisagé dans l'ouest du département de la Creuse. La Compagnie du Vent y propose l'installation de six aérogénérateurs sur le site de Bois Brûlé, à Châtelus-le-Marcheix.

Les habitants de cette commune sont donc invités à prendre connaissance du dossier complet du projet, en mairie de Châtelus-le-Marcheix, et à donner librement leur avis dans le cadre de l'enquête publique qui se déroule du 8 octobre au 9 novembre 2010 inclus. Le commissaire enquêteur assure plusieurs permanences pendant toute la période d'enquête publique, afin de recueillir également les déclarations verbales (voir détails ci-dessous).

Permanences du commissaire enquêteur :

Châtelus-le-Marcheix, en mairie :

Vendredi 8 octobre 2010	de 8 h à 11 h
Jeudi 14 octobre 2010	de 9 h à 12 h
Jeudi 21 octobre 2010	de 14 h à 17 h
Samedi 30 octobre 2010	de 9 h à 12 h
Mardi 9 novembre 2010	de 14 h à 17 h

Le projet éolien de Bois Brûlé

Le projet de parc éolien de Bois Brûlé va franchir une nouvelle étape : l'avis de la commune concernée sera primordial tout au long du mois d'enquête.

D'une puissance de 12 mégawatts, ce projet compte six éoliennes implantées sur la commune de Châtelus-le-Marcheix (Creuse). Leur production totale annuelle de près de 30 millions de kilowattheures permettra d'alimenter environ 13 000 personnes en électricité et d'éviter l'émission de plus de 20 000 tonnes de gaz carbonique chaque année.

L'histoire d'un projet éolien soutenu par les élus et les riverains

Les premiers contacts de La Compagnie du Vent avec la mairie de Châtelus-le-Marcheix datent de juin 2002. Suite à l'avis favorable du conseil municipal en août 2002, les études de préféabilité ont été lancées. Elles ont notamment concerné la faune, la flore, l'archéologie, l'environnement sonore, le paysage, le potentiel éolien, les servitudes réglementaires et le raccordement au réseau électrique. Les résultats de ces études sont présentés dans les dossiers de demande de permis de construire consultables en mairie durant l'enquête publique.

En 2006, La Compagnie du Vent a organisé une réunion d'information publique en partenariat avec la municipalité, afin de présenter dans le détail le projet de Bois Brûlé, et de répondre aux interrogations de la population locale. C'est à la suite de ces démarches que la communauté de communes de Bénévent Grand Bourg a émis un avis favorable au projet de parc éolien.

En 2007, des habitants de Châtelus-le-Marcheix ont décidé de se regrouper pour défendre le projet de parc éolien de Bois Brûlé et informer leurs concitoyens. L'association « Pour les éoliennes Castelmarchoises »¹, affiliée à Planète Eolienne, a ainsi organisé un point presse et des réunions publiques en faveur des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, l'enquête publique est à nouveau l'occasion pour les riverains de donner leur avis avant la fin de l'instruction de la demande de permis de construire par la préfecture de la Creuse.

Producteur d'énergie renouvelable, La Compagnie du Vent a installé la première éolienne raccordée au réseau électrique national français en 1991 à Port-la-Nouvelle (Aude), puis le premier parc éolien autour de cette machine, en 1993. Elle a également installé le premier parc éolien marocain en 2000, à Al Koudia Al Baïda.

Aujourd'hui, les parcs en exploitation et à un stade avancé de construction de La Compagnie du Vent représentent une puissance de 250 mégawatts. La société a par ailleurs engagé une diversification prometteuse dans l'énergie.

La Compagnie du Vent est une filiale de GDF SUEZ, un leader mondial de l'énergie, qui détient 56,8 % de ses parts.

Deuxième producteur d'électricité en France, GDF SUEZ dispose d'un parc diversifié de plus de 7 100 MW de puissance installée, composé à près de 60 % de sources d'énergie renouvelables. En France, GDF SUEZ s'est fixé l'objectif de disposer d'un parc de production de 10 000 MW installés à l'horizon 2013, dont près de 2 000 MW d'origine éolienne.

**Contact presse :
Isabelle GIUDICELLI, responsable de communication**

Tél. : 04 99 52 80 03, e-mail : isabelle.giudicelli@compagnieduvent.com ■ www.compagnieduvent.com ■

Pour plus d'informations sur les parcs éoliens de La Compagnie du Vent : www.compagnieduvent.com,
rubrique Parcs et Projets

¹ 1 rue des Ecoliers 23430 Châtelus-le-Marcheix - Tél. : 05 55 64 32 49